

## LES ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT : GENERALITES

Les Plans Locaux d'Urbanisme peuvent comporter des orientations d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager.

Ces orientations peuvent, prévoir les actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre, notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la Commune. Elles peuvent prendre la forme de schémas d'aménagement et préciser les principales caractéristiques des voies et espaces publics.

Les orientations d'aménagement permettent à la Commune de préciser les conditions d'aménagement de certains secteurs qui vont connaître un développement ou une restructuration particulière. Elles n'ont d'intérêt que dans des quartiers qui connaissent une évolution significative.

Les opérations de constructions ou d'aménagement devront être compatibles avec les orientations d'aménagement.

## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT : SECTEUR CONCERNE

- Il sera possible de desservir cette zone par la Rue de Bel Air (2 accès possibles), la rue de la Croix Gibon, et la rue des Sablonnières.
- Un emplacement est réservé pour le bassin tampon au titre du Schéma Directeur d'Eaux Pluviales de la Commune (ER n°49).

MAIRIE DE PIPRIAC  
ILLE-ET-VILAINE



# PLAN LOCAL D'URBANISME

Arrêté le 07/07/2009

Approuvé le 12/02/2010

Révisé le :

-

Modifié le :

-

-

-

-

-

## COMMUNE DE PIPRIAC

### Orientations d'aménagement

Echelle : 1/2 000

## Secteur de Bel Air

Légende



Zone verte



Accès imposé



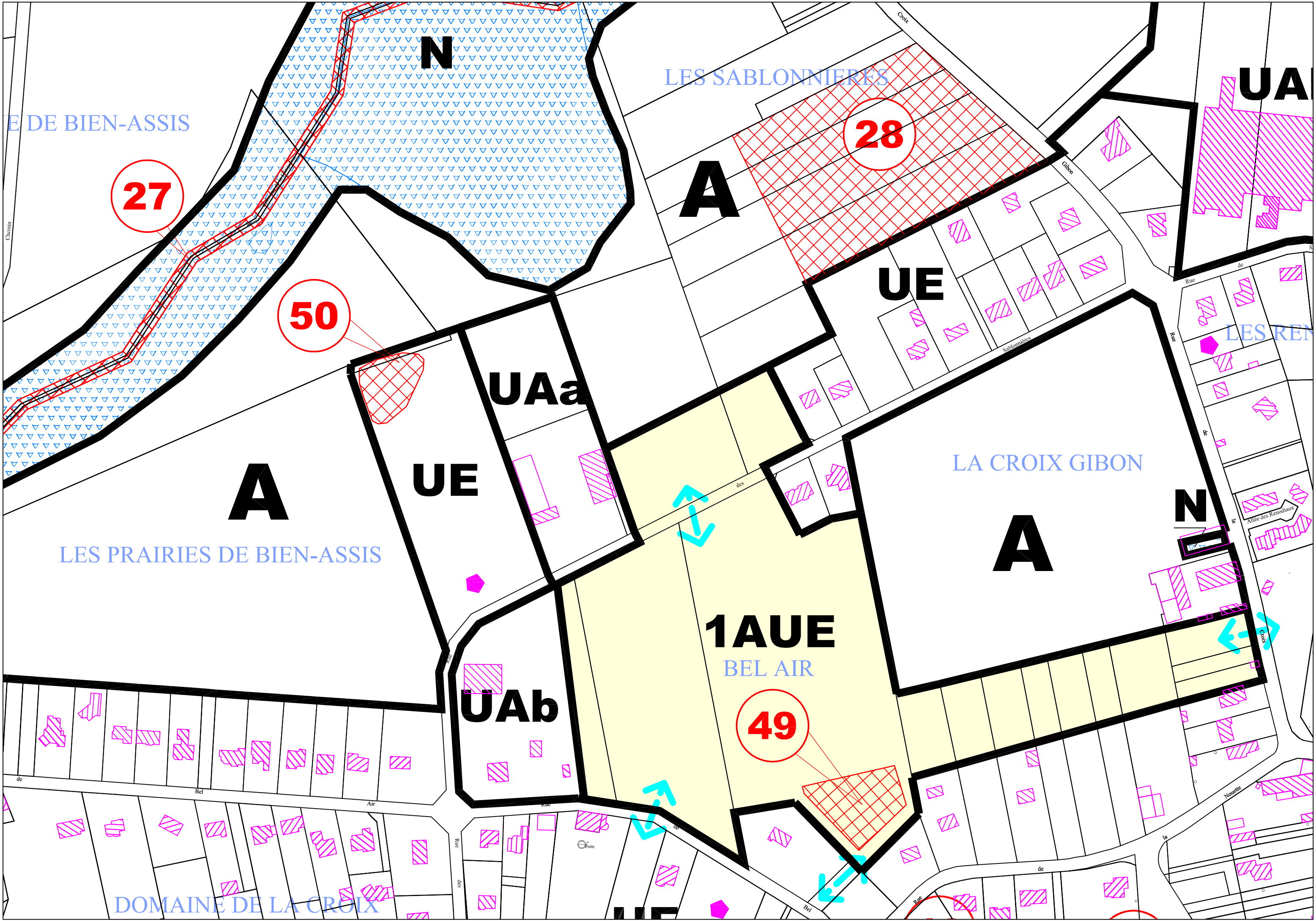
Accès possible



Emplacement possible de voie



Emplacement Réservé 49  
prévu à la création d'un bassin tampon



LES PRAIRIES DE BIEN-ASSIS

LES SABLONNIERES

UA

27

28

50

UAAa

UE

LES REN

A

UE

LA CROIX GIBON

N

LES PRAIRIES DE BIEN-ASSIS

1AUE  
BEL AIR

UAb

49

DOMAINE DE LA CROIX